



Saint-Athanase

# AVIS DE PRÉSENTATION

**AVIS** est par les présentes donné par le soussigné, MARC LEBLANC, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase :

**QU'** à sa séance ordinaire du 11 septembre 2018 tenue aux lieu et heure désignés, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Athanase a présenté le **Projet de règlement R 185-2018** intitulé :

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO R 185-2018 MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX TEL QU'ADOPTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO R 179-2017 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE**

**QUE** ce projet de règlement a pour objet de modifier le *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* de la municipalité de Saint-Athanase afin d'établir, pour certains employés de la municipalité, des règles à la fin de leur lien d'emploi avec la municipalité;

**QUE** ce projet de règlement ne présente aucune incidence financière pour la municipalité;

**QU'** à la même séance régulière du Conseil municipal du 11 septembre 2018, un avis de motion a été donné par la conseillère Madame Andrée Lebel pour l'adoption dudit règlement lors de la prochaine séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 2 octobre 2018, à 19h30, à la salle du conseil municipal;

**QUE** toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement sur le site Internet de la Municipalité à [Info@saint-athanase.com](mailto:Info@saint-athanase.com) ou, en personne, aux heures d'ouverture du bureau municipal;

**QUE** toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler concernant ce projet de règlement est priée de les faire parvenir par écrit, **au plus tard dans les 21 jours de la date de publication de cet avis**, à la direction générale de la Municipalité;

**QUE** cet avis de publication sera affiché à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal pour une période de trente (30) jours à compter de la date de cet avis ou jusqu'à la date de la prochaine séance du Conseil.

Donné à Saint-Athanase, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2018

---

Marc Leblanc, LL.B.  
Directeur général et secrétaire-trésorier



## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, MARC LEBLANC, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies, aux endroits désignés par le conseil, le 12<sup>e</sup> jour de septembre 2018 à 11h30.

EN FOI DE QUOI, j'émetts ce certificat, ce douzième jour de septembre 2018.

ET J'AI SIGNÉ :

---

Marc Leblanc, LL.B.  
Directeur général et Secrétaire-trésorier  
Municipalité de Saint-Athanase